



SE-Unsa 43
Maison des Syndicats
4 rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay
04.71.09.28.43
43@se-unsa.org

Le Puy en Velay, le 13 novembre 2020

À Madame l'IA-DASEN de la Haute-Loire,

Objet : direction d'école et recrutement de personnels remplaçants

Madame l'IA-DASEN,

Nous savons l'intérêt profond que vous portez à la bonne marche du système éducatif dans notre département. Nous sommes persuadés des motivations profondes qui sont les vôtres pour lui permettre de s'améliorer au service du public.

Vous connaissez certainement parfaitement les problématiques du premier degré, et plus particulièrement celle des directrices et directeurs d'école, notamment dans ce contexte de double crise sanitaire et terroriste.

Ainsi, à l'instar de certains départements français où les IA-Dasen ont appliqué plusieurs dispositions en faveur des directrices et directeurs, et pour leur alléger le quotidien, nous vous demandons :

- de leur accorder des allègements en termes d'APC,
- de leur accorder davantage de décharge sur les animations pédagogiques,
- d'affecter les TR disponibles pour assurer les décharges réglementaires mais aussi de les affecter en surnombre lorsque certains besoins se font ressentir (attente d'affectation d'AESH après notifications d'heures par exemple),
- de programmer les réunions directeurs avec les IEN, les équipes éducatives, les ESS ou autres réunions d'importance (notamment sur les grandes écoles) sur le temps de classe en utilisant les moyens de remplacement nécessaires.

Conscients que les propositions en termes de décharges et de remplacements ne peuvent s'effectuer que de façon aléatoire en fonction des disponibilités de TR, alors que nous dénonçons depuis plusieurs années le manque de moyen de remplacement sur notre département et que la situation actuelle ne fait que mettre en exergue ces difficultés, nous vous demandons aujourd'hui de procéder de façon urgente au recrutement de personnels remplaçants.

A force de tirer sur la corde de la conscience professionnelle, celle-ci va finir par rompre. Il en revient de votre responsabilité d'assurer la sécurité de tous les personnels du département.

Nous vous prions de croire, Madame l'IA-DASEN de la Haute-Loire, en notre attachement au service public d'éducation.

Magali LAURENT
Secrétaire départementale du SE-Unsa 43